

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 10

MONTRÉAL VENDREDI, 7 MAI 1847.

No 36

## NOUVELLES LETTRES DE WILLIAM COBBETT AUX MINISTRES DE L'ÉGLISE D'ANGLETERRE ET D'IRLANDE.

Suite.

« De quelque noire couleur que les autres soient revêtus, ils pâlissent quand on voit *Cranmer* sous son véritable jour ; mais quelle plume, quelle langue pourrait tracer son véritable portrait ! Sur les soixante-cinq ans qu'il a vécu, et les trente-cinq de son âge fait, il en a passé vingt-neuf à commettre une suite d'actions qui, par la culpabilité de leur nature et les malheurs qu'elles devaient causer, ne peuvent être comparées à rien de ce qui se trouve dans les annales de l'infamie humaine. Étant *aggrégé* à un collège à Cambridge, et ayant par conséquent pris l'engagement de ne se point marier tant qu'il le serait, comme c'est encore l'usage aujourd'hui, il se maria secrètement, et continua à garder sa place. Tandis qu'il était marié, il se fit prêtre, et s'engagea par la même au célibat ; puis, passant en Allemagne, il épousa une autre femme, fille d'un protestant : de sorte qu'il eut deux femmes en même tems, quoiqu'il se fût engagé à n'en avoir aucune. Comme archevêque, il fit observer la loi du célibat, tandis que lui-même gardait secrètement dans son palais à Canterbury sa femme allemande, qu'il avait, ainsi que nous l'avons vu dans le paragraphe 104, transportée en Angleterre dans une malle. Comme juge ecclésiastique, il divorça Henri VIII de trois femmes ; dans deux de ces cas, les motifs, de sa décision furent directement contraires à ceux qu'il avait lui-même établis pour déclarer les mariages valides ; et par rapport à Anne Boleyn, comme juge ecclésiastique il prononça qu'Anne n'avait jamais été la femme du roi, tandis que, comme membre de la chambre des pairs, il vota pour sa mort comme étant *adultère*, et par conséquent coupable de trahison envers son époux. Comme archevêque sous Henri VIII (charge qu'il reçut ayant sur les lèvres un parjure prémédité,) il envoya hommes et femmes au bûcher parce qu'ils n'étaient pas catholiques, et y envoya les catholiques parce qu'ils ne reconnaissaient pas la suprématie du roi, et par conséquent ne se parjuraient pas comme il l'avait fait si souvent lui-même. Étant devenu ouvertement protestant sous le règne d'Édouard VI, et professant ces mêmes principes pour l'adoption desquels il avait fait brûler les autres, il fit alors brûler ses *cordillionsnaires* les protestants, parce que leurs bases pour protester n'étaient pas les mêmes que les siennes. Comme exécuteur testamentaire de son ancien maître Henri, qui donnait la couronne après Édouard à ses filles Marie et Elisabeth, il conspira avec d'autres à dépouiller ces mêmes filles de leur droit, pour donner la couronne à lady Jeanne Gray, cette reine de neuf jours, qu'il avait contribué à faire proclamer. Malgré tant de crimes monstrueux, n'étant condamné qu'à demeurer renfermé dans son palais de Lambeth, en reconnaissance de la douceur de la reine il complota avec des traîtres payés par la France pour renverser son gouvernement. Mis enfin en jugement et condamné comme hérétique, il déclara qu'il était prêt à se rétracter. On lui accorda un sursis de six semaines, pendant lesquelles il signa six différentes formes de rétractations, plus étendues les unes que les autres. Il déclara que la religion protestante était fautive, que la religion catholique était seule vraie ; qu'il croyait toutes les doctrines de cette Église ; qu'il avait horriblement blasphémé contre l'Eucharistie ; qu'il était indigne du pardon ; qu'il priait le peuple, la reine et le pape de prier pour sa malheureuse ame et d'en avoir pitié ; qu'il avait fait et signé cette déclaration sans crainte, sans espérance de grâce, pour le soulagement de sa conscience et pour servir d'avertissement aux autres. On mit en question, dans le conseil de la reine, si on lui pardonnerait comme à d'autres qui s'étaient rétractés ; mais on reconnut que ses crimes étaient trop énormes, et qu'il serait injuste de la laisser échapper au châtiement ; à quoi on aurait pu ajouter qu'il eût été peu à l'honneur de l'Église catholique de voir revenir à ses principes un misérable, coupable de tant de vols, de parjures, de trahisons et de meurtres. Amené, en conséquence, pour lire publiquement sa rétractation en allant au bûcher, quand il le vit préparé et fut certain qu'il fallait mourir, portant toujours la même malice en son cœur, il rétracta sa rétractation, plongea dans le feu la main qui l'avait signée, et expira en protestant contre cette même religion dans laquelle il avait pris Dieu à témoin qu'il croyait fermement, seulement neuf heures auparavant. »

Aucun de ces faits ne peut être nié ; mais au moins nous savons qu'il était apostat, parjure et meurtrier, et nous savons aussi que l'acte qui établit la liturgie nous dit qu'il était à la tête de ceux qui, « avec l'aide du Saint-Esprit, » l'avaient composée.

Le second de ces actes du parlement est le premier du règne d'Elisabeth chapitre II, qui confirme le premier et ajoute à sa sévérité ; le troisième est le treizième du règne d'Elisabeth, se rapporte aux articles de foi, et exclu des dîmes ou autres biens d'Église tous ceux qui n'auront pas souscrit avec serment tous ces articles.

Après avoir lu avec attention ces actes du parlement, vous voyez clairement comment il se trouve maintenant une Église établie, et vous pouvez répondre à cette question : Cette Église a-t-elle et peut-elle avoir des droits autres que ceux qu'elle tient de ces mêmes actes ? Ceci est un sujet de la plus haute importance possible ; car, à la distance de deux cent quatre-vingt-sept ans du moment où fut passé l'acte d'Édouard VI, qui, le premier, créa l'Église et la liturgie, le parlement siégeant encore à Westminster a à discuter, et il est de fait maintenant engagé dans la discussion de savoir si cette Église est établie sur la prescription ou sur des actes de parlement. J'ai mis sous vos yeux les actes par lesquels elle a été créée, dont elle est sortie, et auxquels elle doit son existence, et je défie quiconque de découvrir une seule circonstance qui lui fournisse un prétexte pour réclamer d'autres droits que ceux qu'elle tient du parlement.

Ce qu'un parlement peut faire, un parlement peut le détruire. S'il y a un genre de propriété qu'un parlement puisse retirer à une classe d'individus pour le donner à une autre, un parlement peut aussi reprendre cette même propriété et en disposant d'une manière semblable ou de toute autre. Or ceci, ministres, est ce que vous craignez tant maintenant ; moi, par exemple, je voudrais vous enlever toutes vos propriétés et en disposer différemment ; d'autres ne voudraient pas aller si loin ; mais vous êtes assez habiles pour comprendre que si une fois on commençait, on ne sait pas jusqu'où on pourrait aller. C'est pourquoi vous et vos partisans soutenez que vous avez un droit de prescription, comme un homme l'aurait à une propriété privée ; que votre droit de possession s'étend au-delà de toute enquête légale, et que le parlement qui aliénerait la moindre partie de vos biens serait tyrannique et coupable de rapine.

Ceux qui soutiennent cette doctrine oublient son effet inévitable sur tous les détenteurs des terres d'abbaye et de dîmes ; il se trouve souvent aussi des détenteurs de dons faits aux Églises ; mais, pour plus de clarté et de simplicité, je me bornerai à ceux des laïques qui jouissent actuellement des dîmes. Ces dîmes, considérées aujourd'hui comme des propriétés particulières, furent enlevées aux Églises, au clergé des paroisses, accordées au roi, et par lui données ensuite aux particuliers, et ainsi entièrement aliénées de l'Église : direz-vous que ce fut un acte de rapine ? direz-vous que le parlement n'avait pas le droit de le faire ? direz-vous que cette loi était contraire au droit de prescription et aux lois de Dieu, et que, par conséquent, d'après les maximes de nos lois, ce n'était point des lois, mais seulement un acte de rapine ? C'est ce que dit le peuple anglais dans ce tems-là, et ce fut pourquoi il refusa de payer des dîmes aux laïques, en s'appuyant sur la loi de Dieu, et niant qu'un parlement eût le droit d'en faire une qui autorisât les laïques à recevoir les dîmes.

Mais ceux qui avaient passé les lois qui enlevaient les dîmes aux Églises et aux pauvres pour s'en emparer, trouverent bientôt moyen de forcer le peuple à s'y soumettre, que ce fût rapine ou non.

L'acte vingt-septième d'Henri VIII, chapitre XX, après avoir prononcé que « un certain nombre de personnes mal disposées, habitans de diverses provinces, et ne remplissant point leurs devoirs envers le Dieu tout puissant, etc., avaient soustrait ou retenu une partie ou la totalité de leurs dîmes, sous prétexte qu'elles étaient réclamées par des laïques, » procéda à ordonner divers châtimens pour ces soustractions ou retenues. Cinq ans après, quand le second acte solennel pour le pillage des monastères fut passé, il en parut un autre qui ordonnait plus fortement encore de payer les dîmes aux laïques. L'accusation contre le peuple fut exprimée ainsi dans le préambule de cet acte : « Que le peuple, oubliant ses devoirs envers Dieu, soustrayait et retenait les dîmes accoutumées en blé, foin, pâturages et autres sortes de dîmes et offrandes dues aux possesseurs des presbytères, cures et autres lieux ecclésiastiques, y étant encouragé parce que plusieurs des possesseurs desdits presbytères, cures, dîmes et obligations étaient laïques. » Ensuite l'acte confère à ces laïques tous les droits du clergé, pour poursuivre devant les cours ecclésiastiques, ce qu'ils n'auraient pu faire sans un acte spécial.

Après le pillage moins important des fondations, des confréries, des hôpitaux, il devint nécessaire de passer un autre acte (le deuxième et le troisième

me, sous Edouard VI, chapitre XIII,) pour confirmer et donner force aux actes d'Henri VIII, et obliger au paiement des dîmes aux laïques, sur le même pied que le clergé, et aussi pour indiquer les moyens de poursuivre pour le dit paiement.

Voici donc tous ces actes du parlement qui prouvent que, malgré l'opposition du peuple, malgré son sens profond de cette injustice, et malgré toutes les anciennes lois du pays, le parlement a eu le droit d'enlever les dîmes en nature et autres, et de les donner aux laïques, de les en investir comme d'une propriété.

Maintenant donc, si ce n'était point un acte de rapine, si c'était une chose que le parlement pouvait faire légitimement, quel prétexte avez-vous pour dire que le présent parlement ne peut légitimement disposer du reste des dîmes, de la manière qu'il jugera à propos? Si, au contraire, c'était un acte de rapines, alors toutes les lois relatives aux terres des abbayes, aux dîmes, enfin toutes celles relatives à l'établissement de cette Eglise, doivent être considérées comme nulles.

Si vous soutenez que le parlement n'a pas le droit d'enlever ou d'aliéner ce qu'on appelle biens d'Eglise, convenez donc alors qu'aucun laïque n'a un droit légitime aux dîmes; mais vous ne le pouvez sans nier en même tems la validité de ces actes du parlement, auxquels seuls vous devez votre propre droit à la possession des dîmes, des dons, de chaque bien que vous possédez; de sorte qu'il faut toujours en venir à ceci, que tout a été rapine, contraire à la loi de Dieu, et par conséquent nul, ou que vos propriétés et vos privilèges ont leur origine dans les actes du parlement, et peuvent, par conséquent, vous être retirés par le pouvoir légitime du parlement. Il y a quelques personnes qui soutiennent que le parlement a le pouvoir légal de faire des réglemens par rapport aux biens de l'Eglise, d'en faire une nouvelle distribution parmi les évêques, doyens, curés, etc.; mais que, quoique l'on puisse trouver qu'une trop grande portion de ces biens sont dans les mains de quelques individus, et quoique le pouvoir légal du parlement d'en faire une plus sage distribution soit incertain, cependant son pouvoir ne s'étend pas jusqu'à les enlever entièrement à l'Eglise, et que, si on les retire aux évêques, ministres, etc., ils doivent être employés de manière à soutenir l'Eglise établie et à lui être utiles, et c'est en général vers l'éducation que l'on tourne la vue: ce qui est bien la plus singulière idée qui soit entrée dans la tête d'aucun homme. Mais à quoi doit servir l'Eglise établie? pourquoi son clergé absorbe-t-il de cinq à huit millions sterling par an (200,000,000 fr.?) Si c'est dans un but d'utilité publique, ce doit être sans doute dans celui d'instruire le peuple sur la religion; c'est à lui d'élever le peuple dans les principes de la vraie religion. Pourquoi donc retire-t-on l'argent des mains des ministres, et le donner à d'autres pour enseigner le peuple? D'ailleurs, si les dîmes sont enlevées aux ministres et données aux maîtres d'école, ce sera au fait une aliénation des biens de l'Eglise, et par conséquent il n'y aurait là qu'une question d'utilité qui est celle-ci: Serait-il utile au peuple de ce royaume en général que les propriétés du clergé lui fussent retirées? C'est seulement à la solution de cette question que les hommes raisonnables doivent s'attacher. Mon opinion est qu'il serait bon de le faire, et je vais établir clairement et franchement, avant de terminer cet écrit, pourquoi j'ai adopté cette opinion.

J'ai déjà répondu à cette première question: Comment l'Eglise établie l'a-t-elle été? J'ai fait connaître et clairement démontré les motifs qu'on avait eus pour l'établir; j'ai fait voir la manière dont elle l'avait été; j'ai tracé un tableau exact du caractère et de la conduite de ses auteurs; j'ai établi aux yeux des lecteurs la sévérité, la cruauté, la férocité plus que sauvage des châtimens par lesquels on l'a forcement établie; j'ai montré par dessus tout qu'elle devait son origine aux actes du parlement, qu'elle ne doit qu'à ces actes toutes ses propriétés, et que le même pouvoir légal du parlement est en droit maintenant d'en disposer de la manière et pour le but qu'il lui plaisait: dans la lettre suivante, je m'attacherai à montrer comment il est arrivé que certains individus ont été nommés dissidens.

Fin de la première lettre de Cobbett.

#### LIVRES RELIGIEUX NOUVELLEMENT PUBLIÉS EN FRANCE.

Il se publie continuellement en France des livres précieux et très-utiles à la Religion, dont nous n'avons aucune connaissance en ce pays, c'est pourquoi nous nous proposons d'en signaler quelques-uns de tems à autre afin de donner aux personnes, qui voudraient se les procurer, le moyen de les faire demander par ceux qui font le commerce des livres d'outre-mer. Nous citons aujourd'hui les suivans:

LES VIES DES SAINTS, nouvellement écrites par une réunion d'Ecclésiastiques et écrivains catholiques sous la direction religieuse du comité nommé par Mgr. l'archevêque de Paris. (Avec grandes vignettes en marge de toutes les pages, reproduisant les principaux faits de la Vie de chaque Saint)

Les trois publications suivantes de L.-F. Jélian, membre de la Société Géologique de France:

1° NOUVEAU TRAITÉ DES SCIENCES GÉOLOGIQUES, considérées dans leurs rapports avec la religion et dans leur application générale à l'industrie et aux arts. 1 vol. in-12. Chez Lecoffre, à Paris.

2° . ESQUISSES DES HARMONIES DE LA CRÉATION: Sciences zoologiques, histoire, mœurs et instinct des animaux invertébrés, etc. 1 vol. in-12. Chez le même éditeur.

3° . TABLEAU DE LA CRÉATION, ou Dieu manifesté par ses œuvres. 1 vol. in-8. Chez Mame, à Tours.

MES VACANCES EN ITALIE, par M. l'abbé Ch. Moreau, curé de St. Médard (ancien vicaire de Notre-Dame de Paris). 2e édition. 1 beau et fort volume in-12. 2 fr.

L'auteur raconte avec intérêt, décrit avec goût, pense avec justesse. Il ne traîne point sur les pas des voyageurs ses devanciers; il les redresse souvent. Ses tableaux sont attachants. Les réflexions qu'il mêle à ses récits sont pleines de sens et de vérité. Il est naturel sans être trivial, spirituel sans abuser de son esprit. Il n'admire pas tout en Italie; il nous dit pourquoi, et l'on est de son avis. Il montre la religion à Rome dans toute sa majesté, il peint les grandeurs passées et présentes de cette magnifique cité, il justifie beaucoup de choses que des étrangers prévenus ont frivoles avaient mal appréciées.

#### BULLETIN.

La Witness et le miracle de l'Hôtel-Dieu.—Nouvelles des journaux allemands sur le Pape.—De l'Irlande, de la maladie des pommes de terre, et du prosélytisme.

Nous remercions le Witness de l'honnêteté qu'il a eu de publier en entier la procédure du miracle de l'Hôtel-Dieu. Cette intégrité lui méritera quelque grâce, sinon de conversion, au moins de crédibilité. Si nous ne craignons pas de trop demander à notre nouveau catéchisme, nous le prions de reproduire aussi en totalité le petit catéchisme que nous lui passons en forme de commentaire sur ses difficultés théologiques et éditoriales.

#### CHAPITRE SECOND.

##### Des miracles et de beaucoup d'autres choses.

- D. Peut-il encore se faire des miracles?
- R. "Celui qui croit en moi, dit J.-C., en fera encore de plus grands que les miens."
- D. Pourquoi l'Eglise de Rome est-elle la seule qui s'avise de revendiquer les miracles?
- R. C'est qu'elle seule apparemment se sent assez de foi pour en faire.
- D. Les Papistes font-ils des miracles comme les magiciens font la pluie et le beau tems?
- R. Le Witness déclare que c'est tout de même.
- D. L'Eglise de Rome reçoit-elle facilement toute espèce de miracles?
- R. Un protestant même disait, qu'il fallait qu'ils fussent trois fois prouvés, avant que cette Eglise les acceptât.
- D. L'Eglise de Rome n'appuie-t-elle sa doctrine que sur les miracles?
- R. Tous les livres Romish prouvent les vérités dogmatiques en premier lieu par les Saintes Ecritures.
- D. Le miracle de l'Hôtel-Dieu est-il cité pour prouver une nouvelle doctrine?
- R. Non.
- D. Une révélation nouvelle?
- R. Non.
- D. Un nouvel apôtre?
- R. Non.
- D. Est-ce un article de foi?
- R. Non.
- D. Pourquoi donc le Witness parle-t-il de tout cela?
- R. C'est que le Witness parle aussi de beaucoup d'autres choses.
- D. Les Hindous et les Hottentots sont-ils aussi sincères dans leur foi que les Romanists?
- R. Tout pareils.
- D. Et les jongleries des Sauvages et les miracles des Papistes?
- R. Tout pareils.
- D. L'Ante-Christ ne fera-t-il pas des miracles?
- R. Et oui sans doute des miracles, signs... lying wonders.
- D. L'Eglise de Rome n'est-elle donc pas l'Ante-Christ, puisqu'elle fait des miracles?
- R. Et oui, sûrement; c'est ce qui est épouvantable.

- D. Pourquoi le *Witness* parle-t-il de tout cela ?
- R. Eh bien, voyez-vous, c'est qu'il parle aussi de beaucoup d'autres choses.
- D. Le miracle de l'Hôtel-Dieu est-il bien prouvé ?
- R. Le *Witness* dit que non ; il y a du trop et du trop peu.
- D. Qu'est-ce qu'il y a de trop ?
- R. Quand on annonça ce miracle, on nous prit complètement par surprise. Or cela est de trop.
- D. Qu'est-ce qu'il y a de trop peu ?
- R. Ce n'est qu'un évêque, des prêtres, des docteurs, des femmes, une communauté, qui attestent le fait. Or cela est trop peu. Pourtant, nous leur tenons bon compte de s'être tous fait... attraper.
- D. Pourquoi aussi a-t-on surpris si complètement le *Witness* ?
- R. C'est que, voyez-vous bien, nous autres, nous ne savions pas non plus qu'il y aurait miracle ; et lui, voyez-vous bien, il ne pensait pas non plus qu'à *Montreal en Canada, on pût croire aussi fortement qu'on croyait dans le moyen âge, dans l'âge des ténèbres, comme on croyait en Espagne, en Italie et quelque part ailleurs.*
- D. Est-il vrai que Notre Seigneur n'ait opéré de guérisons miraculeuses que sur des aveugles, des sourds, des muets, des paralytiques ou des infirmes de cette espèce ?
- R. Le *Witness* dit que oui et St. Mathieu dit que non : la belle-mère de St. Pierre n'avait que la fièvre, et l'Hémorroïsse avait autre chose.
- D. Appliqua-t-on le stéthoscope, avant de les guérir ?
- R. St. Mathieu n'en parle pas. Donc il n'y eut pas de miracle, car c'est la première raison qui prouve, d'après le *Witness*.
- D. Mais n'y avait-il pas du papisme dans l'imagination de l'Hémorroïsse qui touchait le bord de la robe du Seigneur ?
- R. Oui, du papisme presque tout pareil à celui du scapulaire.
- D. Le Seigneur ne la gronda-t-il pas ?
- R. Oh oui ! car il lui dit ; « Ma fille, ayez confiance ; votre foi vous la guérie. »
- D. Pour quelle seconde raison le miracle de l'Hôtel-Dieu n'est-il pas admissible ?
- R. C'est que, voyez-vous bien, la malade était assez malade pour en mourir avant ce jour-là.
- D. Comment ? Comment ?
- R. Et oui, écoutez bien : trois médecins, les meilleurs du *Witness*, ont déclaré que la malade devrait mourir à moindre mal.
- D. Pour quelle troisième raison le miracle de l'Hôtel-Dieu n'est-il plus admissible ?
- R. C'est que, soyez-en sûr, on ne peut pleinement croire que des médecins qui sont touchés par l'Esprit ;... en un mot, on ne peut croire que des médecins qui n'y croient point.
- D. Pourquoi du moins n'a-t-on pas appelé les médecins du *Witness* ?
- R. C'est que, remarquez-bien, ils auraient tout expliqué au moyen du stéthoscope et de l'imagination.
- D. Pourquoi encore ?
- R. C'est parce qu'on n'a pas pris les Scribes et les Pharisiens, ni le conseil d'Anne et de Caïphe pour certifier les miracles de J.-C.
- D. Encore, pour quelle quatrième raison le miracle de l'Hôtel-Dieu n'est-il point beaucoup admissible ?
- R. C'est que, croyez-le bien, l'Imagination de la malade 1° . la tuait par tous ces Vitaliques, ces Extrêmes-Onctions, ces In Articulo mortis. 2° . Cette même Imagination de la malade la guérissait par tous ces scapulaires, ces promesses répétées de santé, de miracles et de vie. C'est le docteur Andrew Combe qui l'a fort bien prouvé dans *Ses Principes de Physiologie*. Ils sont terribles, croyez-le bien, ils sont terribles tous ces papistes, pour avoir l'Imagination vive et guérissante.
- D. Enfin, pour quelle cinquième raison le miracle de l'Hôtel-Dieu n'est-il point du tout admissible ?
- R. C'est que, (et nous y avons longtemps pensé,) il ne s'est pas fait soudain. On a prié vingt-huit heures et ce n'est qu'alors que le mal est disparu comme si on l'eût ôté avec la main... Comprenez-vous tous, Messieurs les Médecins ?

D. Pourquoi le *Witness* ne parle-t-il pas dans ses explications du calomel et de ses effets ?

R. Mais vous le voyez bien ! C'est que cela ne pouvait pas s'expliquer ; et, rusé qu'il est, il ne parle que de ce qui peut s'expliquer ; il aura sans doute consulté là-dessus ses docteurs qui lui auront dit qu'il fallait un tems considérable pour faire disparaître l'effet du calomel. La Religieuse guérie avait les gencives très-enflées, ses dents branlaient de manière à craindre qu'elles ne tombassent d'elles-mêmes, et ces symptômes sont disparus en un instant. Voilà du merveilleux !

D. Peut-on encore ajouter quelque chose ?

R. Oui ; c'est que l'opinion des personnes sensées est bien formée. Tout le monde peut s'en convaincre ; c'est pourquoi nous faisons nos adieux au *Witness* en lui disant qu'il n'est plus nécessaire d'ajouter autre chose.

—Les feuilles allemandes donnent parfois de curieuses nouvelles de la Cour de Rome. Elles sont si drôles que leurs éditeurs seuls en ont le secret, et qu'eux seuls peuvent les croire ; en voici pourtant une qui a été copiée sur quelques-uns de nos journaux canadiens ; c'est que le Pape Pie IX, a été fait colonel de la garde civique de Rome ; qui a jamais entendu rien de pareil ? Une autre nouvelle allemande disait : que vû la famine et la cherté des vivres le Pape avait permis les spectacles à Rome pendant le Carême : c'était un peu trop d'indulgence ; une troisième nouvelle, et celle-là, nous désirerions de tout notre cœur qu'elle fut vraie, c'est que Laménais était sur le point d'arranger ses différens avec le St. Siège ; mais malheureusement la chose ne paraît pas encore probable ; le célèbre écrivain, que son génie a abandonné, ne donne encore aucune marque de repentir, d'après le rapport des personnes qui sont en position de bien connaître ses dispositions actuelles.

—Le tems était devenu beau en Irlande dès le mois de mars, le ciel y était pur et le vent sec ; ce qui rappelait aux Irlandais, ce beau proverbe, qu'en mars un grain de poussière vaut un boisseau d'or. L'espérance pouvait donc renaître dans plus d'un cœur ; mais malheureusement le sol demeure inculte. Les lords disent que c'est par mauvaise volonté, et que les laboureurs sont des fainéans et des paresseux. Le reproche aurait pu avoir quelque fondement, si les riches lords eussent empêché la population de mourir de faim dans le cours de l'hiver dernier ; et si maintenant ils donnaient aux cultivateurs le moyen de semer. Quelle force peut avoir un peuple qui se meurt d'inanition pour entreprendre de pénibles travaux ; à peine pourra-t-il les soutenir en supposant même qu'on lui donnât les sommes nécessaires, aussi le clergé catholique de Castlebar et celui de Westport, ont-ils renvoyé aux lords leur accusation, en décrétant que c'était eux qui conspiraient contre la culture des terres. Le clergé catholique d'Irlande s'est attiré une gloire immortelle pendant la famine et s'est constamment montré le protecteur et le pasteur du peuple, et de plus il ne craint point de dire aux lords la vérité.

Mais puisque la maladie des pommes de terre est cause de la maladie du peuple irlandais, il nous faut en dire quelque chose. D'abord entre les mille et un remèdes qu'on a donnés pour guérir les pommes de terre, pas un n'a réussi, parce que pas un n'était bon, or en voici un autre que donne le Père Innocent Natti de Gènes, et celui-là est infailible s'il est bon. Le bon Père prend une once de chlorure de chaux qu'il faut dissoudre dans une bouteille d'eau, et met ensuite tremper ses germes dans cette eau pendant vingt-quatre heures ; après cela il n'y a ni vers, ni mouches, aucuns miasmes qui puissent attaquer cette semence ; le remède, dit-il, n'est ni difficile, ni coûteux ; nous le croyons ; mais combien faudrait-il de bouteilles de cette eau pour faire tremper trente à quarante minots de germes, et peut-être davantage ?

Passons à un autre : le docteur Parker a publié un traité très-bien travaillé dans lequel il prétend que le carbone, n'importe de quelle manière on l'emploie, est un remède souverain contre la maladie des pommes de terre. Le carbonate de chaux, la magnésie de pierre à chaux, le charbon pulvérisé et mêlé du sel commun, le sel de glauber, le salpêtre, toutes ces choses sont bonnes, aussi bonnes pour le moins que le chlorure du P. Natti. Un autre encore, mais qui n'est qu'un

faveur de ceux qui ont le bonheur d'habiter près des rivages de la mer, c'est de fumer leur terrain avec des herbes marines. Mais tout cela n'est rien, quand on peut trouver quelque chose de meilleur; il faut d'abord monter aux causes du mal; car bien entendu, on ne peut détruire les effets si, auparavant on n'ôte les causes; il faut donc avant tout chercher la cause de la *maladie* des patates ou pommes de terre; on la connaît maintenant cette cause! Qu'elle est-elle donc?... Nous vous le donnons en trente, en quarante, en cent... devinez.... Pas possible.... Quoi donc? Eh bien, écoutez! Le Rév. Cotter de Donoughmore va vous l'apprendre; vous palpitez déjà de joie! La maladie des pommes de terre ou patates vient de ce que les Catholiques Irlandais n'ont pas de bibles! Le bon ministre, dans son zèle philanthropique, va de maison en maison, criant aux portes et aux fenêtres: "*Avez-vous la bible?*" Et si on lui répond: *Non*: "Ce n'est pas étonnant, dit-il, alors, si vos pommes de terre sont *malades*, vous n'avez pas la bible!" Ainsi voilà la cause; c'est bien clair, il n'y a plus à en douter. Aussi le zélé et philanthrope ministre leur donnera-t-il force de bibles; or ce sont les pommes de terre qui sont malades et qui rendent les Irlandais malades; c'est donc sur elles qu'il faut appliquer le remède; par conséquent il faudra mettre *une bible* dans chaque fosse de pommes de terre, ou au moins *une bible* par sillon; ce n'est pas trop sans doute; *une bible*, entendez bien, nous ne parlons pas de la *Vierge*, nous parlons *des bibles*; comme on en donne dans les rues, ce qui n'est pas la même chose, tout le monde le sait bien.

Le trait du Rev. Cotter, nous rappelle un autre fait du même genre arrivé dans un township qui n'est pas à cent lieues de Rawdon; après la première visite épiscopale de l'Évêque dans ce lieu-là, le ministre parcourut le township la bible en main; s'arrêtant à toutes les maisons, il ouvrait les portes, et lisait debout à l'entrée, quelques versets pour purifier les maisons, surtout les personnes qui avaient été en contact avec l'évêque; on dit que s'avait l'air tout-à-fait drôle, nous le croyons bien.

Le prosélytisme, le fanatisme sont synonymes et épidémiques de nos jours. On a jeûné en Angleterre; c'est ce qu'on n'a peut-être pas fait de mieux; on a prié aussi, mais il fallait faire une nouvelle prière, qu'on pût réciter dans les églises à l'occasion du jeûne. Les *saints puritains* sont allés trouver l'archevêque de Cantorbéry pour le supplier de mettre dans la *nouvelle prière*; que Dieu avait rendu *les pommes de terre malades à cause de l'avarice des rapistes*, et par conséquent qu'il fallait détruire l'idolâtrie *in radice, ungue et rostro*, si on voulait que Dieu donnât des pommes de terre saines, aux trois royaumes, et à leurs colonies aussi *ex consequentibus*. On voit à quoi tendait cette prière. Mais le prélat, plus sensé que ses mémorialistes, les a-t-il congédiés civilement, en leur disant qu'il ne convenait pas d'exciter les passions dans un moment d'aussi grande calamité. Autrefois les anciens Romains attribuaient à la religion chrétienne tous les malheurs qui tombaient sur l'empire, au lieu de les attribuer à leur immoralité, à leurs débordemens et à toutes les abominations, dans lesquels ils se plongeaient tous les jours. Les mémorialistes de l'archevêque de Cantorbéry auraient peut-être trouvé plus juste, s'ils eussent dit que les fléaux d'aujourd'hui étaient une juste punition de ce que les biens de l'Église catholique étaient tombés dans des mains sacrilèges. Du tems qu'il y avait des moines et des couvens en Angleterre, en Écosse et en Irlande, l'on n'y voyait pas de pauvres, et l'on n'y entendait point parler de la *loi des pauvres* non plus. Ceux qui en doutent, peuvent lire l'histoire d'Angleterre, n'importe par quel auteur; mais pour *piquer au plus court* qu'ils lisent Cobbett.

—Le capt. St. Louis est arrivé dans notre port avant-hier à trois heures l'après-midi, il rapporte que le lac est encore encombré de glaces, mais plus bas, la rivière est nette jusqu'à Québec.

—Le *Canada* est arrivé de Sorel avant-hier au matin, avec quatre berges qu'il touait.

—La navigation est ouverte entre le lac Champlain et Plattsburg.

—Nous passons rapidement des froids d'hiver aux chaleurs d'été; hier après-midi le thermomètre R. marquait 16 degrés de température. La poussière s'est déjà emparé de notre belle rue St. Denis.

—On doit ajouter aux aumônes faites pour les Irlandais en détresse.

Le don généreux de M. L. Viger et de sa Dame, de

P'Assomption, - - - - -	£15 0 0
La paroisse de P'Assomption, - - - - -	8 10 0
Celle de Ste. Rose, - - - - -	3 15 0

—Il paraît certain que M. Taschereau a résigné sa place de solliciteur-général. On dit qu'il a accepté la place de juge-de-tourne. Ce changement va nécessiter une élection dans le comté de Dorchester.

### NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

20 février.—Mgr. Rusconi, délégué extraordinaire d'Ancône, vient d'annoncer dans la proclamation suivante un nouvel acte de clémence de S. S. le pape Pie IX.

« Les acclamations de joie par lesquelles les habitans de cette province ont honoré dans notre personne le représentant du souverain, n'ont pas étouffé les gémissemens des malheureux qui s'étaient laissés entraîner dans les troubles de Jesi et Fiume Esino. C'est pour cela que notre cœur, plus ému de ces secrètes douleurs que de la joie publique, mêlait ses propres soupirs aux larmes de ces infortunés; mais la clémence du Père du monde catholique a fait davantage; notre gracieux et bien-aimé monarque, l'immortel Pie IX, celui que nous pouvons appeler PIE IX LE GRAND, plein d'une compatissante mansuétude, a daigné accorder grâce entière et pardon. Non-seulement Sa Sainteté a exaucé les vœux de son délégué auprès de vous; mais au succès de nos prières rendues encore plus efficaces par la bonté de cœur et par l'appui de S. E. le cardinal secrétaire d'Etat, le Saint-Père a voulu ajouter une faveur inespérée; celle d'étendre aux contumaces le bienfait de la grâce et du pardon.

« Organe et ministre d'une si haute clémence, au nom du Souverain, nous avons ordonné et ordonnons ce qui suit:

« 1<sup>o</sup>. Que tous ceux qui sont détenu pour avoir pris part aux troubles de Jesi et Fiume Esino, à l'occasion des subsistances, soient rendus à la liberté.

« 2<sup>o</sup>. Que les contumaces inculpés pour les mêmes délits, suffisamment punis par les privations de leur vie errante, se remettent en paix et ne soient point recherchés.

« Que tous ces malheureux retournent au sein de leur famille; qu'ils gardent le souvenir des souffrances qui ont été la suite de leur égarement; qu'ils se délient à l'avenir des mauvais et perfides conseils; qu'ils pensent enfin que si la clémence est toujours glorieuse pour le souverain qui l'accorde, elle n'honore pas toujours celui qui la reçoit, car elle devient au contraire un sujet de honte pour celui qui se montre ingrat et qui en abuse.

« Ancône déclaré de nouveau *port franc*, les subsistances assurées, le calme et la pacification obtenus, des actes de clémence largement accordés, un échange sans borne d'amour et de confiance entre nous et nos administrés, tels ont été en peu de jours les gages biens chers de nos sollicitudes et de la bonne intelligence commune.

« Donné à Ancône, le 9 février 1847. »

FRANCE.

—Mgr. l'archevêque de Toulouse vient d'envoyer à Mgr. l'archevêque de Tours, la somme de 4,500 fr. pour complément des quêtes et dons recueillis au secrétariat de l'archevêché pour les inondés de la Loire.

Cette somme de 4,500 fr. devra être répartie, comme les 10,000 fr. primitivement envoyés, entre les évêques circonvoisins de Tours dont les diocèses ont été le plus frappés du fléau.

Le clergé du diocèse d'Aire a versé à la souscription ouverte pour les victimes du même désastre, une somme de 7,500 fr. recueillie par ses soins.

A mesure que les rigueurs de la saison et le prix toujours plus élevé des subsistances augmentent la misère et les privations des pauvres, le clergé redouble de zèle pour organiser partout des moyens de secours et porter quelque adoucissement à tant de souffrances. Les pauvres eux-mêmes, les respectables curés de nos campagnes en particulier, après, avoir distribué le peu qu'ils possèdent, s'en vont frapper aux portes des habitans notables de leurs paroisses, les pressent, les exhortent, et trouvent dans le sentiment de charité qui les inspire, des paroles si touchantes, que bientôt des souscriptions s'organisent, des associations charitables se forment, et les pauvres sont secourus. Nous pourrions citer un grand nombre de paroisses, dans la Vendée surtout, où le zèle et le dévouement des pasteurs ont su procurer aux plus nécessiteux de leurs paroissiens une distribution régulière de pain. Il est bon de publier de tels exemples, mais il faut laisser à Dieu le soin d'écrire ces noms modestes au livre de vie, le seul où ils ambitionnent d'être inscrits.

### NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

—Les dernières nouvelles de Québec, nous disent que la température continue très-froide, la glace du lac St. Pierre est descendue; les eaux sont extrêmement hautes. Le pont sur la rivière Yamachiche a été emporté, et toutes les autres petites rivières sont débordées. Il a fallu en beaucoup d'endroits traverser la malle en canots, les ponts étant submergés. Pas encore d'arrivages de la mer.

—*Accident*.—Un charretier hier matin s'aventura trop loin sur les quais couvert d'eau et fut précipité en bas de l'écor, avec son cheval et sa calèche; sans l'assistance de deux ou trois de ses amis, il était la victime de son

imprudence. L'homme, le cheval et la voiture furent tirés de l'eau avec beaucoup de difficultés.

—Le trésorier du comité de secours d'Irlande et d'Ecosse accuse la réception de £124 2 6 reçus par les mains de M. le grand vicaire Hudson et de £62 5 11 du commissaire général et des officiers de l'état major, à Montréal.

—Le *Courrier* rapporte que le colonel Antrobus, aide-de-camp provincial est sérieusement indisposé.

—John McDonald, jeune homme de 18 ans, fils de M. R. MacDonald, avocat de Bradford, s'est noyé, le 24 ultimo, en s'amusan. à faire un tour de canot.

—Une femme âgée, du nom de McNab, a été trouvée morte dans le bois dans le township d'Eramosa, le 18 ultimo.

—Un vieillard du nom de Jules Gibeau dit Calipeau âgé de 80 ans, à Ste. Marie du Monnoir, est mort subitement en creusant des rigoles sur une terre du Lt. Col. Lemai ; il laisse une femme et huit enfans dans la misère.

*La débacle.*—Les glaces de St. Laurent se sont un peu ébranlées hier devant cette ville, ce qui est un indice assez certain que celles du Lac Saint-Pierre se sont mises en mouvement pour un instant. Le pont de glace se tient ferme à la Pointe des Grondines, précisément à l'en droit où les digues se forment ordinairement, en sorte qu'il est plus que probable que nous aurons la digue ce printemps ; et de fait les eaux du fleuve sont déjà à une hauteur qui dépasse de trois pieds au moins la hauteur ordinaire des eaux du printemps. A propos de glaces et de digues, ne serait-il pas temps que le comité nommé pour préparer une requête à la législature relativement aux piliers dans le fleuve pour faire arrêter les glaces, fit son rapport.

N. B.—Les glaces sont en mouvement, au moins : ou nous écrivons, 1 heure P. M.

*Gazette des Trois Rivières* du 1er. mai.

—Nous sommes à la veille du 1er. mai, et une immense quantité de neige couvre encore les champs. Dans beaucoup de paroisses, les fourrages sont entièrement épuisés ; on ne peut s'en procurer à quelque prix que ce soit et les animaux meurent de faim après avoir dévoré jusqu'à la paille qui servait de couverture aux bâtimens.

*Canadien* du 30 avril.

—M. FARIBAUT vient de recevoir une lettre de M. le maire de Saint-Malo, dont voici un extrait :

ST. MALO, le 4 mars 1817.

Le Maire de la ville de St. Malo, chevalier de l'ordre royal de la Légion d'Honneur.

A. M. G. B. Faribault, vice président de la Société Littéraire et Historique de Québec.

Monsieur, —J'ai l'honneur de vous faire connaître que je viens d'expédier, pour Bordeaux, à l'adresse de M. McGuire, agent qui des Charterons, pour être dirigé sur Québec, à votre disposition, une caisse renfermant 1<sup>o</sup> le portrait de Jacques Cartier que j'ai fait expédier à Paris par M. Ameil, sur le tableau que nous possédons. Je suis heureux de vous annoncer qu'il y a parfait exécution. 2<sup>o</sup>. Douze exemplaires de la lithographie représentant la maison de compagnie de notre célèbre compatriote aux environs de St. Malo. 3<sup>o</sup>. Une amplification de la lettre que m'a écrit M. Cunat en me remettant une copie du document précieux que nous possédons relatif au troisième voyage de Jacques Cartier au Canada. La lettre de M. Cunat donne sur ce célèbre navigateur des détails très-intéressants et précieux pour l'histoire. Je désire bien sincèrement, monsieur, que mon envoi puisse remplir vos vœux.

Si j'ai un regret à exprimer, c'est de n'avoir pas répondu plus tôt à vos désirs ; mais, comme j'ai eu l'honneur de vous dire plus haut, je tenais à une bonne exécution dans la copie du portrait, et je erois pouvoir me féliciter d'avoir réussi surtout sous le point de vue de la ressemblance.

Agrérez, monsieur, etc., Le Maire,

Hovius.

*Canadien.*

#### PORTUGAL.

—Le steamer *le Porto*, qui transportait les dépêches du gouvernement, venant de Vigo, est entré dans le Douro ; l'équipage s'est révolté contre les officiers et a livré le bâtiment à la junte. La reine n'a plus un seul steamer. On annonce qu'elle veut louer celui de la Compagnie péninsulaire, le *Royal-Tar*. La junte possède quatre bateaux à vapeur.

#### BELGIQUE.

—Des troubles ont éclaté à Bruxelles dans la journée du 7, à l'occasion d'une nouvelle augmentation de prix du pain. Des rassemblemens se sont formés dans les environs du marché aux grains et devant les boutiques des boulangers. L'autorité a pris le parti de surtaxer les pains de 1er. et 2e. qualité seulement, et de maintenir, à titre de compensation, le prix du pain de 3e. qualité ou de ménage au taux primitif. Grâce à cette mesure, les désordres n'ont pas été graves à Bruxelles même ; mais un bateau chargé de froment en transit pour la France a été pillé sur la Lys ; des émeutes ont eu lieu à Wavre et à Deyose. On en croit d'autres à Anvers. Partout, en un mot, règne une fermentation alarmante.

#### SUISSE.

—Quelques désordres ont eu lieu le dimanche 7 mars à Lausanne à l'occasion de la réélection d'un membre conservateur du grand-conseil. Les radicaux ont organisé une émeute contre le Cercle de l'Espagne, fondé par les conservateurs ; les membres du cercle ont déclaré qu'ils se défendraient s'ils étaient attaqués, car la force publique était impuissante à les protéger

Tout s'est borné jusqu'à présent à des cris et à des coups de fusil tirés en l'air, mais on craignait pour la tranquillité de la ville.

#### LE MEXIQUE ET LES ÉTATS-UNIS.

—Nous avons enfin reçu des récits officiels et détaillés des événemens survenus en Californie dans les mois de décembre et de janvier, et dont il nous était parvenu jusqu'à présent qu'un écho incertain et affaibli. Là aussi, l'œuvre d'occupation s'est accomplie et, comme au Nouveau Mexique, une poignée d'hommes à su faire entrer ces vastes contrées sous le joug auquel un moment elles avaient voulu se soustraire.

On se rappelle sans doute que le colonel Kearny, après avoir pris possession de Santa-Fé, laissant aux colonels Price et Doniphan le soin de garder et d'étendre les conquêtes de ce côté, s'était mis en route pour la Californie vers le milieu de l'automne dernier. L'entreprise dans laquelle il s'engageait ainsi offrait des difficultés capables d'effrayer toute autre constance que la constance américaine : il s'agissait de traverser plus de deux mille milles dans les pays déserts et presque entièrement inconnus. A peine en route, le général Kearny rencontra un officier qui accompagné d'une faible escorte, venait de parcourir ce même chemin pour revenir aux États-Unis. Cet officier lui démontra la folie qu'il y avait à s'engager avec un corps d'armée à travers des contrées où l'eau et les vivres était loin d'être abondans. Mais, sans renoncer pour cela à son projet, le général se contenta de renvoyer à Santa-Fé les troupes qu'il avait d'abord amenées et qui se montaient à environ mille hommes ; puis, accompagné d'environ soixante dragons seulement et guidé par ce même officier qu'il avait rencontré, il se mit résolument en marche.

Cette petite troupe arriva le 2 décembre à Sierra Philippé, à 8 lieues environ de San Diego où se trouvait le commodore Stockton. Là, suivant une version, elle se vit cernée par environ 400 Mexicains. Le général Kearny s'entoura de retranchemens et envoya demander des secours au commodore Stockton qui ne se décida à lui envoyer 250 hommes que le troisième jour, après l'arrivée d'un second exprès. Pendant ce temps la petite troupe cernée avait été obligée de manger ses mules, faute de vivres. Suivant un autre récit qui paraît plus authentique, le commodore n'aurait envoyé que 35 hommes commandés par un lieutenant, et, avec ce faible renfort, qui portait son effectif à un peu plus de cent hommes, le général Kearny aurait entrepris de s'ouvrir un passage jusqu'à San Diego. Dans cette tentative, tous les dés-avantages étaient de son côté : l'infériorité du nombre ; l'épuisement de ses dragons après une route si longue et si pénible ; sans compter que ceux-ci, montés sur de mauvais mulets de charge, avaient à combattre des ennemis montés sur d'excellens chevaux. Néanmoins, l'on attaqua les Californiens le 8 décembre, une heure avant le jour au village indien de San Pascal. Vainqueur dans cette première rencontre, le général Kearny força l'ennemi à se retirer un mille et demi plus loin. Là il ordonna une charge vigoureuse pour achever de forcer le passage, emporté avec quelques officiers bien loin en avant, ils se virent entourés et soutinrent pendant dix minutes tout l'effort de l'ennemi. Heureusement les dragons arrivèrent à leur secours et complétèrent la victoire. Dans cette action, les américains avaient perdu 35 hommes dont deux capitaines et un lieutenant : tous leurs officiers, à l'exception de deux, avaient été blessés, et le général Kearny avait lui-même reçu un coup de lance.

Le lendemain, la petite troupe, victorieuse, poursuivit sans obstacle sa route jusqu'à San Diégo, marchant à pied cette fois, car presque tous les mulets avaient succombé dans le combat, et le peu qui restaient étaient consacrés au transport des blessés.

Après cette jonction presque miraculeuse, le commodore Stockton et le général Kearny se décidèrent à frapper un coup décisif contre le soulèvement de Pueblo de los Angeles. Partis le 29 décembre de San Diégo, à la tête d'environ 500 hommes, ils arrivèrent le 8 janvier sur la rive droite de la rivière San Gabriel. Les insurgés, sous les ordres de Florès, occupaient, sur la rive gauche, une forte position, défendue par de l'artillerie. Sans hésiter un instant, les Américains s'élançèrent hardiment et, traversant la rivière sous le feu plongeant de l'ennemi, le délogèrent de la hauteur qu'il occupait. Le lendemain, une nouvelle rencontre eut lieu dans la plaine de la Mesa, mais après un combat de deux heures et de nuit, Florès qui avait, d'ailleurs, épuisé ses munitions, fut contraint de céder le passage, et le 10 au matin les troupes des États-Unis rentraient dans Pueblo los Angeles, reconquis par deux victoires qui ne leur avaient coûté que vingt hommes tués ou blessés.

À la suite de cette double défaite, Don Andrés Pico, qui se trouvait avec Florès à la tête des insurgés, demanda à capituler ; mais le général Kearny, se rappelant que par deux fois déjà Florès avaient manqué à sa parole : refusa de traiter. Pico se tourna alors d'un autre côté, et s'adressa au colonel Frémont qui, agissant séparément et avec un corps isolé, ne connaissait pas encore le résultat des batailles des 8 et 9 janvier. Trompé par les rapports de Pico, celui-ci conclut avec lui, le 17, une convention qui mit fin aux hostilités. Il est probable qu'en apprenant ce dénouement, Florès, qui s'était enfui à Sonora avec plusieurs autres officiers, viendra se ranger à son tour sous la loi américaine.

Dans le même temps, les troubles qui avaient éclaté vers la baie de San Francisco se terminaient d'une manière non moins heureuse. Le capitaine Weber, qui se trouvait cerné avec cinquante volontaires dans Santa Clara par deux cents insurgés, s'étant abouché avec les chefs de ceux-ci, en a reçu l'assurance que les Californiens n'entendaient nullement se soulever

contre les États-Unis : que le seul but de leur prise d'armes était de se débarrasser des exactions qu'on leur faisait injustement subir en se prévalant du gouverneur américain, et que, par suite, la seule chose qu'ils demandaient était d'être protégés contre toute vexation illégale. Il est difficile de se montrer plus accommodant, et la question posée dans ces termes n'était pas malaisée à résoudre.

Quoiqu'il en soit, le pavillon américain flotte sur toute la Californie, et, s'il faut en croire le *Californian*, journal américain publié à Monterey, nul effort ne saurait désormais l'abattre. « Les amis de l'ordre et de tous ceux qui ont un intérêt attaché au sol—dit cette feuille dans son numéro du 28 janvier—sont en faveur de notre drapeau. Ils ne désirent pas être rendus au Mexique. Ils désirent voir la Californie territoire des États-Unis, et membre enfin de la glorieuse confédération. » *Courrier des États-Unis.*

*Alvarado.*—Aujourd'hui nous puissions aux sources officielles. Un rapport du commodore Perry, adressé du mouillage d'Anton-Lizardo au ministre de la guerre, à Washington, et daté du 4 avril, contient les détails de la prise d'Alvarado. Nous en donnons la traduction :

« Monsieur—J'ai l'honneur d'informer le ministère qu'aussitôt après la reddition de Vera-Cruz, le général Scott et moi, nous avons concerté les mesures nécessaires à la prise de possession d'Alvarado. Bien que nous ne nous attendissions à aucune défense, nous crûmes convenable, cependant, d'employer à la fois, de forts détachemens de l'armée et de la marine, afin de faire une démonstration imposante dans cette direction. La brigade du sud fut envoyée par terre sous le commandement du général Quitman, et je me chargeai personnellement des opérations navales.

« Comme nous l'avions prévu, l'ennemi n'a pas fait la moindre résistance ; la rivière et la ville furent tranquillement occupées, le 2 de ce mois, par les forces de terre et de mer.

« Ce matin le général Quitman est reparti pour Vera-Cruz, et je suis resté à ce mouillage pour préparer une expédition vers le Nord. Le capitaine Mayo, avec une petite force navale, a été placé au commandement d'Alvarado et de ses dépendances, dans lesquelles peut être comprise la ville populeuse de Tlacotalpan, située à 20 milles environ en remontant la rivière.

« J'ai eu, dans cette expédition, la bonne fortune de faire connaissance du général Quitman et de plusieurs officiers sous son commandement, et j'ai remarqué, avec plusieurs, chez eux aussi bien que chez les officiers de la marine, le désir de nous donner une coopération efficace.

« L'ennemi, avant de quitter la place, a brûlé tous les navires de l'Etat, et encloué ou enterré la plupart des canons ; mais ceux qui avaient été cachés ont été découverts, et j'ai donné l'ordre de les détruire tous.—60 environ,—ou de les porter avec les boulets, à bord des chaloupes canonnières, si elles sont d'une valeur qui méritent le transport.

J'ai l'honneur, etc. « M. C. PERRY. »  
Franco-Américain.

## RUSSIE.

—L'empereur a, dit-on, l'intention d'ériger la Pologne en vice-royauté sous le gouvernement du grand duc Michel. On assure aussi qu'il a mis la Suède et la Turquie en demeure de formuler d'une manière explicite leur manière de voir au sujet de l'annexion de Cracovie.

—Les Circassiens ont presque détruit une tribu alliée aux Russes, les Achènes. Près de Casaban, ils en ont tué 5,000, hommes, femmes et enfans.

## PLATA.

*Nouvelles de la Plata.*—Le navire la *Pucelle d'Orléans* a apporté à New-York, des journaux de Rio Janeiro du 12 février, contenant des nouvelles de Buenos-Ayres du 22 janvier et de Montevideo du 29. Il paraît que les troupes Argentines ou Buenos-Ayriennes, ont pris une revanche sanglante de l'échec que leur avait fait essayer le général Montevideo Rivera. On se rappelle que celui-ci s'était emparé de la ville de Paisandá, mais les habitans aigris par les excès auxquels se seraient portés les vainqueurs, les ont chassés de leurs murs, le 24 janvier, avec le secours des troupes d'Oribe. Riveira aurait été poursuivi par Servando Comez jusqu'à Maldonado, où il se réfugia le 27 janvier. Dans sa retraite, il fut attaqué à Sarandi par Bartios, qui lui aurait pris tous ses chevaux, tout son bétail et fait une centaine de prisonniers. On annonce en outre, qu'Oribe est maître de presque tout le Paraguay ; Colonia serait le seul point qui ne serait pas encore tombé en sa possession. Enfin le général Urquiza, d'Entre Rios chargé de prononcer comme arbitre médiateur entre Buenos-Ayres et Corrientes, se serait prononcé entièrement en faveur du premier. Les chances de la fortune, si variables dans ces contrées, semblent donc tournées cette fois en faveur de Russ.

## ÉTATS-UNIS.

*Affreux accident.*—Avant-hier soir, dit le *Franco-Américain* du 2 avril, une lampe alimentée par le *comphine* a fait explosion, chez un cordonnier, au coin de Church et Leonard streets ; le malheureux artisan a été horriblement brûlé aux mains, au ventre et aux cusses ; on l'a emporté à l'hôpital dans un état très-alarman. Le feu s'est communiqué au lit et à quelques habillemens, mais les officiers de police, accourus sur les lieux, ont pu éteindre l'incendie avant qu'il eût causé de grands dommages.

*Un nouveau steamer pour Albany.*—Un nouveau bateau à vapeur, l'*Alida*, va commencer son service sur la ligne de New-York à Albany et à Troy. Digne en tous points de ses aînés, « l'*Alida* » égale le confort et le luxe de « l'*Isaac Newton* et de l'*Honrick Hudson*. »

## LE KNOT.

## CHAPITRE I.

## SUITE.

—Ma bonne mère, lui dit Raphaël en prenant congé d'elle après lui avoir raconté tout ce qu'il n'avait osé lui écrire, vous êtes bien seule ici, et j'éprouve une grande inquiétude en vous quittant. Si les Russes se portaient tout à coup de ce côté, vous auriez tout à craindre de leur implacable animosité.

—Mon cher enfant, répondit cette courageuse dame, j'ai résolu de mourir sous le toit de mes pères ; aucun événement ne pourra m'en arracher. J'ose croire qu'en toute rencontre mes cheveux blancs seront mon porte-respect. En tout cas, je n'ai que la mort à craindre, et que ce soit la vieillesse ou la violence qui me l'apporte, Dieu me donnera la force de la recevoir sans trembler. Va, mon enfant, où le devoir t'appelle ; te consacrer à ma défense serait un soin inutile ; tu peux mieux faire pour ton pays.

—O bonne mère ! s'écria Raphaël en baisant tendrement ce noble visage et en tombant aux genoux de son aïeule, bénissez-moi, afin que j'hérite de votre sœur et pieuse vertu.

L'aïeule leva ses mains sur la tête de Raphaël et pria Dieu avec ferveur ; puis, embrassant à plusieurs reprises le fils de sa fille, elle reçut courageusement ses adieux. Raphaël s'étant mis à la tête de ses vassaux armés, se dirigea rapidement vers le château du comte, car il voulait d'apprendre que l'insurrection s'était aussi propagée dans cette contrée. Le comte Baleski était rentré de vive force dans sa demeure, qui était devenu le quartier-général de tout le district confédéré. Plein d'impatience, Raphaël précipite sa marche : à mesure qu'il approche des abords du château, tout s'anime autour de lui : ce sont des troupes de partisans qui vont et viennent en chantant des airs patriotiques, des caravanes de chevaux et de charrettes qui transportent des provisions et des armes : sur les hauteurs, des sentinelles et des postes avancés ; dans les hameaux, des recrues qui se forment aux manœuvres ; par moments une fusillade éloignée se fait entendre à travers les bois et annonce un engagement des insurgés avec les troupes russes. Raphaël entre enfin dans la cour du château, où il fait arrêter ses gens, et bientôt il est près du comte, qui le reçoit à bras ouverts et lui témoigne combien il est heureux de le revoir.

—Oui, mon cher ami, poursuit-il, notre joie est grande, car notre inquiétude a été vive. Cette privation de nouvelles nous épouvantait et nous avions beau nous dire qu'à la distance où nous nous trouvions les uns des autres, ayant entre nous plusieurs divisions russes qui interceptaient toutes les communications, il n'en pouvait être autrement, nous redoutions toujours quelque malheur. Mais, grâce à Dieu, vous nous revenez presque en même temps que Casimir, qui a dû vous donner de ses nouvelles sur la route.

—Je ne l'ai pas vu, dit Raphaël.

—Non, mais vous l'avez entendu : c'était lui qui soutenait cette fusillade dont le bruit a dû venir jusqu'à vous il y a tout au plus une demi-heure, et je viens d'apprendre qu'un fort détachement russe qui poussait une reconnaissance dans les environs et cherchait à nous tourner, a été vaillamment repoussé avec une perte d'hommes assez notable. Ah ! que d'héroïsme et de dévouement inutilement mis au jour, je le crains bien, ajouta le comte avec une expression de profonde tristesse qui étonna Raphaël. Il y a comme une fatalité qui pèse sur ce malheureux pays et qui semble déconcerter à plaisir toutes les chances de salut qui s'offrent à nous. Certes, nous avons fait un grand pas depuis que nous nous sommes quittés, et cette Lithuanie que les Russes croyaient avoir figée à leur joug s'est encore sentie assez de force et de courage pour entreprendre une lutte désespérée. Mais quel résultat pouvons-nous espérer appauvris comme nous le sommes depuis si longtemps par les ingénieuses mesures d'une administration qui ne s'étudiait qu'à nous affaiblir et à nous épuiser ? Evidemment il nous fallait l'appui des forces polonaises, qui elles-mêmes ne peuvent rien sans nous. Concevez-vous l'avantage de nos frères de Varsovie, qui, satisfaits d'avoir chassé l'ennemi de leur ville, et maîtres à peine de leurs faubourgs, demeurent tranquilles dans leurs lignes, emploient toutes leurs ressources à s'y fortifier, ne savent occuper une armée considérable qu'à de vaines contre-marches et à quelques escarmouches autour de leurs remparts. Espèrent-ils, sur un territoire aussi restreint, soutenir une guerre régulière avec l'Empire russe ? Ce serait une incroyable présomption. Ils n'avaient donc qu'un seul parti à prendre, c'était de se jeter en masse sur la Lithuanie, et en s'unissant à elle, de refouler ensemble les Russes au-delà du Dniéper. Alors presque toute l'ancienne Pologne était conviée à cette grande entreprise, qui trouvait des ressources proportionnées à ses besoins. Je le répète, nous n'avions que cette seule chance pour contrebalancer la puissance de nos op-

pressureurs : c'était le cri populaire depuis la Vistule jusqu'à la Willia. Eh bien ! on s'arrête précisément à un parti de temporisation, on fait traîner la guerre en longueur, comme si on avait derrière soi de vastes provinces dont on voulait organiser et concentrer les forces. Et au lieu de compter sur l'ardeur du patriotisme, on fonde ses plus chères espérances sur les trop châtimentées idées d'une intervention anglo-française. Hélas ! ignorent-ils encore que les alliés ne viennent qu'après la victoire, et que dans une lutte aussi disproportionnée, la stratégie est impuissante si Penthoüsias ne ne fait pas lever et marcher un peuple entier !

Le comte s'arrêta les bras croisés, la tête penchée sur sa poitrine et les yeux pleins de larme.

— Ne croyez pas, mon cher Raphaël, reprit-il après un moment de silence, que je cède au découragement ; non, j'irai résolument jusqu'au bout de ma tâche : mais à la tournure de nos affaires, je ne puis m'empêcher de vous dire que j'en prévois les tristes résultats. Ah ! vous n'avez pas tort lorsque vous affirmiez que la Pologne ne pouvait raisonnablement prétendre à assurer son salut par la force !

— C'est encore mon opinion, répondit Raphaël ; mais puisqu'elle n'a pu prévenir, comme vous je suivrai hardiment la voie que nous est ouverte, en répétant avec Horace :

*Dulce et decorum est pro patriâ mori !*

— Et c'est à moi de vous donner l'exemple, je ne veux pas l'oublier, dit le comte. Venez, maintenant, allons trouver Rosa, qui ne sera pas moins aise que moi de vous voir ici. Vous ne sauriez vous imaginer avec quel courage cette chère enfant a supporté les mille traverses où nous avons été exposés depuis trois ou quatre mois. Vous vous rappelez notre situation au moment de votre départ : nous étions seuls et nous allions encore entreprendre de rallier tous nos amis à nos desseins. Nous dûmes braver bien des périls : Rosa fut toujours à mes côtés, calme et souriante, comme si la mort ne planait pas sur nos têtes. Exaltée même par la grandeur de notre mission, sa voix souvent se mêlant à la mienne et faisant naître l'enthousiasme dans les cœurs les plus tièdes. Aussi la plupart de mes compagnons la vénéraient-ils comme une inspirée. Maintenant elle est la providence des blessés, des prisonniers et des malades : car le choléra, malheureusement, encombre nos ambulances plus encore que le fer de l'ennemi. Nous la cherchions inutilement en ce moment chez elle : un engagement vient d'avoir lieu, il y a eu des victimes, Rosa est assurément en compagnie du chirurgien et du curé.

— Ah ! cher comte, s'écria Raphaël, tout ému de ce qu'il venait d'entendre, moi aussi je m'inspirerai des héroïques sentiments qui remplissent cette belle âme, et c'est elle, elle seule, qui saura me rendre moins indigne d'elle-même.

Le comte serra silencieusement les mains de son jeune ami, et lui montrant de loin celle qui faisait le sujet de leur entretien, ils se hâtèrent tous deux de la rejoindre. Rosa était en effet avec le chirurgien et le curé, et prodiguait avec eux tous les secours nécessaires aux blessés. Au moment où elle aperçut son père et Raphaël, elle alla au devant de plusieurs civières sur lesquelles on rapportait les victimes du dernier engagement. Elle s'arrêta, reçut avec une douce joie les compliments affectueux de son fiancé, et lui tendit la main que celui-ci porta respectueusement à ses lèvres :

— Dieu soit loué ! dit-elle, vous nous êtes rendu ! Oh ! Raphaël, que j'ai souvent prié pour vous. Mais venez, et remettons nos récits à un autre moment : voici de pauvres gens qui ont besoin de secours, nous rougirions de les abandonner pour nous livrer à la joie.

Et aussitôt elle se joignit au chirurgien et à ses aides pour coucher les pauvres blessés, panser leurs blessures, et (en ceci elle étant inimitable) leur adresser les plus douces et les plus consolantes paroles. Ces braves gens l'écoutaient avec un recueillement et un transport qui leur faisaient oublier leurs souffrances. Heureuse du soulagement qu'elle apportait au milieu de toutes ces misères, Rosa ne songea à se retirer que lorsqu'elle eut satisfait non seulement à tous les besoins, mais encore à tous les désirs de ces chers malades. Elle suivait alors son père et Raphaël, et le reste de cette journée se passa dans le doux plaisir des épanchements, chacun ayant à donner à son tour mille détails sur les événements dont il avait été le témoin.

Dès le lendemain de son arrivée, Raphaël, à la tête des hommes levés sur ses domaines, prenait une part active à cette guerre de partisans que le comte et son fils conduisaient avec autant d'habileté que de vigueur. Malgré la difficulté des communications et le défaut d'entente qui en était la suite, les chefs qui organisaient l'insurrection dans les diverses parties de la Lithuanie et les provinces voisines

avaient tous en vue la délivrance de Wilna : tous leurs efforts se portaient de ce côté, ce qui y concentrait naturellement aussi la résistance des Russes. Il résultait de là que les positions occupées par les bandes du comte Bialewski, qui se rapprochaient des frontières de la Pologne de 1815, et se trouvaient à une quarantaine de lieues de Wilna, n'étaient pas en ce moment sérieusement menacées par les Russes, trop occupés sur d'autres points. Le comte en profita pour donner la meilleure organisation possible à ces détachemens de volontaires qui lui arrivaient de tous côtés. Malheureusement, les armes manquaient, en sorte que bien des bras demeurèrent inutiles ; mais ce qui arrêta encore plus l'admirable élan des corps qu'on était parvenu à armer tant bien que mal, c'était l'absence de cette redoutable artillerie dont toutes les divisions russes étaient si bien pourvues, et qu'il était impossible de braver dès qu'on sortait des bois ou des défilés. Le seul remède à ces grandes difficultés était dans l'apparition d'une armée polonaise, qu'on attendait toujours et qui ne se montrait pas. Le comte et ses amis déployaient en vain une infatigable activité et une héroïque bravoure pour gagner du temps et décider la Pologne à marcher en avant. Un corps détaché d'environ deux mille cinq cents hommes parut enfin dans la Wolhynie, mais trop faible pour rien tenter d'important. Après quelques efforts désespérés, il fut contraint de se réfugier en Gallicie et d'y déposer ses armes devant les autorités autrichiennes. Ce ne fut qu'après la défaite d'Ostrolenka qu'une division plus considérable détachée de l'armée polonaise en retraite sur Varsovie, se décida à entrer en Lithuanie. Quelque triste que fût ce début, le comte l'accueillit avec joie et se prépara à le seconder de son mieux.

*(A continuer.)*

## BANQUE D'ÉPARGNES,

DE LA CITÉ ET DU DISTRICT.

LA première assemblée générale des Directeurs de cette Institution a eu lieu au Bureau de la Banque No. 46, grande rue St. Jacques, lundi le 5 avril à trois heures.

Benjamin Brewster, écrivain, fut appelé au fauteuil ; le caissier agissait comme secrétaire.

Le président ouvrit l'assemblée par la lecture de l'avertissement qui la convoquait, et fit ensuite quelques remarques convenables à la circonstance, en félicitant les directeurs sur l'état prospère de l'Institution.

William Workman, écrivain, Président du Bureau des Directeurs-gérants, présenta alors le rapport suivant et soumit les états qui l'accompagnent.

*Rapport du Bureau des Directeurs-gérants des affaires de la Banque d'Épargnes de la Cité et du District depuis le 26 mai 1846 au 1er avril 1847, présenté à l'assemblée générale, au Patron, Vice-Patron et aux Directeurs Honoraires, le 4 avril 1847.*

En conformité à l'acte d'incorporation et aux réglemens de cette Institution les Directeurs-gérants ont convoqué l'assemblée d'aujourd'hui, étant le premier lundi d'avril, dans le but de soumettre au Patron, Vice-Patron et aux Directeurs Honoraires, un état détaillé des affaires de la Banque, depuis son établissement au premier du courant ; et en faisant cela les Directeurs-gérants espèrent qu'on leur permettra de remarquer que les progrès rapides qu'a fait cette institution depuis qu'elle a été en opération, seulement durant une période de dix mois, et l'état de prospérité où elle se trouve aujourd'hui, doivent être pour les premiers fondateurs et les amis de l'Institution un juste sujet de satisfaction.

Durant la courte époque plus haut mentionnée, la somme de £17,100 15 11 a été déposée dans la Banque et celle de £17,751 12 2 a été retirée ; laissant une balance due aux dépositaires le 1er du courant, de £29,350 3 9 comme il appert par l'état ; publié plus bas. En référant à la classification des dépositaires, on observera qu'une partie considérable de ce montant a été déposée en petites sommes, ce qui remplit un des principaux objets pour lesquelles cette Institution a été établie et augmente son utilité.

Certes, s'il fallait quelque chose pour convaincre les plus sceptiques de la grande utilité de ces institutions, l'expérience de chaque jour de ce Bureau pourrait bien le fournir. On a trouvé qu'en plaçant le montant minimum d'un dépôt aussi bas qu'un échin, les avantages qu'offre la Banque sont mis à la portée des classes les plus humbles de la société ; de là on peut citer plusieurs cas, où de petites sommes qui, sous des circonstances ordinaires, auraient été peut-être inutilement dépensées ou pour de mauvais objets, ont été placées dans la banque et ont formé le noyau d'un montant plus considérable et produit en même temps un aiguillon pour augmenter des habitudes d'industrie et d'économie.

Pour ce qui concerne les prêts et les placements, le Bureau a l'honneur de dire, qu'en suivant les dispositions de l'acte d'incorporation, il a pris le plus grand soin de choisir les meilleures garanties, en outre desquelles il a toujours joint et exigé sur les Prêts des garanties personnelles, et comme les Prêts sur les garanties des Écans-Fonds ne sont que trop souvent accompagnés de risques, il a évité entièrement de prendre cette espèce de garantie, vu les embarras qu'elle amène toujours à sa suite. Dans la conduite intérieure de la Banque, le Bureau a apporté la plus stricte économie, comme on peut le voir dans l'état ci-dessous, considérant surtout que la Banque a à payer une taxe exorbitante de £50 (ce qui fait cinq louis par mois) et les grandes dépenses qu'il faut toujours faire en commençant tout établissement. Malgré tous ces désavantages ils ont pu cependant élever l'intérêt à cinq par cent sur tous les dépôts et montrer un surplus clair de £231 6 9.

En remettant aujourd'hui son mandat, le Bureau espère que son administration des affaires qu'on lui avait confiées, rencontrera l'approbation de cette assemblée et de ceux qui ont honoré l'Institution de leur patronage distingué et que pour l'avenir sous la conduite de ses successeurs en office, la Banque continuera à augmenter en utilité et remplira ainsi le but pour lequel elle fut formée. Le tout néanmoins humblement soumis.

Banque d'Épargnes de la Cité et du District de }  
Montréal, No. 46, Grande Rue St. Jacques, }  
Lundi 5 avril 1847. }



ÉTAT

Soumis à l'Assemblée Générale du 5 Avril 1847.

Doit.		CREDIT.	
1847.	£ s. d.	1847.	£ s. d.
Avril, 1.—Au montant dû aux dépositaires à cette date y compris l'intérêt, A balance d'intérêt gagné à cette date, . . . . .	29,350 3 9		
A déduire, — Dépenses, salaires, loyers, taxe de la Cité, etc. 331 17 7			
Balance é tant le sur plus gagné après paiement des dépenses et des intérêts, . . .	281 6 9		
		9,786 19 6	
		1,235 0 0	
		5,000 0 0	
		10,370 0 0	
		300 0 0	
		16,895 0 0	
		367 12 1	
		1,570 2 7	
		36 11 7	
		99 15 3	
		20 0 0	
		655 9 6	
	229,631 10 6	229,631 10 6	

Le nombre de comptes ouverts depuis le commencement, le 26 mai 1846 au 31 mars 1847 (10 mois) a été de 647 et le montant déposé de £47100 15 11  
 Le nombre de comptes clos durant la même époque de 147 et le montant retiré 17750 12 2

Ce qui laisse une balance due à 500 Dépositaires de  
 Montant déposé dans les premiers cinq mois £29350 3 9  
 Montant déposé dans les derniers cinq mois £18661 1 10  
 28409 13 1

Augmentation des derniers cinq mois 9718 10 3

JOHN COLLINS, Caissier.

Les résolutions suivantes furent alors passées unanimement :

Proposé par Tousst. Peltier écr., secondé par D. P. Jones écr.  
 "Que le rapport et l'état des affaires de la Banque d'Épargne de la Cité et du District, maintenant soumis par le Bureau des Directeurs-gérants est très-satisfaisant et qu'il soit reçu, approuvé et publié."

Proposé par Henry Jackson écr., secondé par E. Atwater écr.  
 "Que les remerciements de l'assemblée soient offerts au Bureau des Directeurs-gérants pour leur bons services dans la conduite des affaires de la Banque depuis son établissement."

Proposé par Nelson Davis écr., secondé par Wm. Workman écr.,  
 "Que les remerciements de cette assemblée sont dus au caissier John Collins, pour l'habileté et l'inépuisable attention par lui déployée dans l'accomplissement des devoirs de sa charge."

L'assemblée procéda ensuite à l'élection du Bureau des Directeurs-gérants pour l'année suivante, et les messieurs suivants furent dûment élus.

- |                  |                      |
|------------------|----------------------|
| William Workman, | Alfred La Rocheque,  |
| John E. Mills,   | Hon. Francis Hincks, |
| Jacob De Witt,   | H. Mulholland,       |
| Joseph Bourret,  | Luther H. Helton,    |
| Pierre Beaubien, | John Tully,          |
| L. P. Drummond,  | Damase Masson,       |
| Henry Judah,     | Nelson Davis,        |
|                  | Joseph Grenier,      |

Le Président ayant quitté le fauteuil et Tous-saint Peltier écr. y ayant été appelé, les remerciements de l'assemblée furent votés à Benjamin Brewster écr. pour sa conduite courtoise au fauteuil durant cette assemblée.

L'assemblée alors se sépara, et immédiatement après les Directeurs-gérants nouvellement élus, se réunirent et élurent unanimement Wm. Workman écr., Président et Alfred Laroque écr., Vice-Président.

Par ordre  
 JOHN COLLINS,  
 Secrétaire et Trésorier.

A VENDRE,

A CE BUREAU,

UN Pamphlet contenant : LES INFORMATIONS JURIDIQUES ET CANONIQUES SUR LA GUERISON DE LA SEUR MARIE SUSANNE DUFRESNE, Religieuse Hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Prix : 2—6 la douzaine. 6 sols pièce.

LES personnes qui n'ont point eu occasion de lire le récit de cette guérison dans les Mélanges Religieux auront par là, le moyen de se procurer pour quelques sols, le plaisir de connaître cette affaire dans tous ses détails.

AUX MM. DU CLERGE.

ON s'abonne à la Librairie des Soussignés :  
 A BROWNSON'S QUARTERLY REVIEW, publié à Boston. ABONNEMENT 15s. par Année.  
 Et au UNITED STATES MONTHLY CATHOLIC MAGAZINE, publié à Baltimore. ABONNEMENT 15s. par Année.  
 E. R. FABRE ET CIE.  
 Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, 9 avril 1847.

NOUVELLE IMPORTATION.

ON VIENT DE RECEVOIR à l'HOPITAL-GÉNÉRAL (Sœurs-Grises) de cette ville le bel assortiment d'Objets d'Eglise attendus et annoncés dans le cours du mois dernier. TOUS LES PATRONS SONT NOUVEAUX.

Chaque article est garanti et porte encore toute la fraîcheur des métiers.

Cette importation se compose de

CROIX DE CHASUBLES

EN DRAP d'or avec brochures à RELIEFS en or, argent et couleurs

" DAMAS Blanc, Cramoisi, etc. etc, brochées tout en or.

" " (couleurs assorties) " en or et couleurs.

GARNITURES DE CHAPE ET BANDE DE DALMATIQUES

EN drap d'or (imitation) à dessins très riches et saillants.

" Damas brochés en or et couleurs.

" (assortis de couleurs) brochures riches, ordinaires et de bas prix.

GARNITURES COMPLETES.

N. B. Les Croix, les Garnitures de Chapes et les Bandes de Dalmatiques ci-dessus sont toutes appareillées de dessins et offrent par là même une variété de garnitures complètes dont chacune est peu dispendieuse.

ÉTOILES ET VOILES DE BÉNÉDICTION.

Les Étoiles sont assorties de couleurs, plusieurs à brochures riches.

Les Voiles portent tous de riches emblèmes au centre et aux extrémités.

ÉTOFFES À ORNEMENTS.

Drap d'or à brochures très riches en or, argent et couleurs (dessins nouveaux.)

Moire d'or à retlets riches et brillants.

Drap d'argent à pluie d'argent.

Drap d'or (imitation) à brochures nouvelles.

Damas brochés, tout en or, et aussi en couleurs.

Les prix de tous ces objets sont extrêmement réduits, dans le but d'offrir aux MM. Clergé tous les avantages du bon marché et de la bonne qualité et avec leur bienveillant concours et une vente rapide, de suivre de très près et toujours à bas prix toute la nouveauté (en ce genre) des fabriques de Paris et de Lyon.

Pour importations directs s'adresser à  
 J. C. ROBILARD, No. 84, Cedar St. New-York.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MELANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement.

La poste pour passer les lignes des États-Unis coûte Schelins 8 deniers pour l'année

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

- |  |                 |
|--|-----------------|
| M. E. R. FABRE, libraire.                | Montréal.       |
| D. MARTINEAU, prêtre, vicaire.           | Québec.         |
| F. PILOTE, prêtre, Directeur du Collège. | St. Anne.       |
| VAL. GUILLET.                            | Trois-Rivières. |

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.  
 IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET J. CHAPLEAU, IMPRIMEURS.